



CHAUSSY

Villarceaux

BULLETIN MUNICIPAL

#9

MAI 2026

L'EDITO DU MAIRE
P-3

ENJEUX POUR
CHAUSSY
P-4

CIVISME
P-14



INFORMATIONS PRATIQUES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Heures d'ouverture au public :

- Mardi matin : 9h-12h
- Jeudi après-midi : 13h30-16h30
- Samedi (semaines paires) : 9h/11h

Téléphone : 01 34 67 70 11

Télécopie : 01 34 67 70 06

E-mail : mairie@chaussy95.com

Site : www.chaussy95.com

COLLECTE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

www.smirtomduvexin.net

Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage des camions de ramassage.

Collecte de vos déchets

- Le vendredi pour les ordures ménagères
- Le jeudi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune).
- Le lundi toutes les 4 semaines pour le verre (dans le bac vert).

Collecte de vos encombrants

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an. La prochaine collecte 2026 aura lieu le 29 septembre. Collecte limitée à 1m3 par habitation, encombrants à sortir la veille au soir.

Ces encombrants, après ramassage par le SMIRTOM, ne font l'objet d'aucun tri et sont enfouis en décharge. Pour une pratique plus écologique, nous vous remercions de favoriser l'apport en déchetterie où chaque déchet est trié et valorisé.

Déchetterie		
Votre commune dépend de la déchetterie de Magny-en-Vexin		
	Horaires d'été 1er avril au 31 oct. Ouverture les jours fériés sauf le 1er mai.	Horaires d'hiver 1er novembre au 31 mars. Ouverture les jours fériés sauf le 1er janv. et le 25 déc.
Lundi	9h à 12h - 14h à 19h	9h à 12h - 14h à 17h
Mardi		
Mercredi	9h à 12h - 14h à 19h	14h à 17h
Jeudi		
Vendredi	9h00 à 12h - 14h à 19h	14h à 17h
Samedi	9h à 12h - 14h à 19h	9h à 12h - 14h à 17h
Dimanche	9h à 13h	9h à 13h

RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE 16 ANS

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous devez vous faire recenser à la mairie jusqu'à la fin du 3ème mois suivant votre anniversaire (avec une pièce d'identité et le livret de famille). Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour pouvoir ensuite vous inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire,...).

BRÛLAGES

Nous rappelons que les feux sont interdits sur la commune de Chaussy, ce en toute saison, comme partout en France. Les déchets végétaux doivent être broyés ou déposés en déchetterie. Les services de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas cette interdiction. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

TARIFS COMMUNAUX

Vous trouverez les tarifs des différentes locations (salle des fêtes, barnums...), services périscolaires, concession de cimetière sur le site de la commune : www.chaussy95.com

HORAIRES DE TRAVAUX

A Chaussy, l'utilisation d'engins produisant des nuisances sonores est autorisée aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- le dimanche et les jours fériés
de 10h00 à 12h00.

NOUVEAU

La commune de Chaussy vous propose de vous abonner (gratuitement) à la Lettre de Chaussy, pour savoir, à chaque fin de semaine les événements à suivre.

Rendez-vous sur chaussy95.com, menu "contacter" pour vous abonner.

SOMMAIRE

04 CONSEILS MUNICIPAUX

03 L'ÉDITO DU MAIRE

06 LES ENJEUX POUR CHAUSSY

07 RÉSULTATS FINANCIERS

08 QUESTIONS DES ÉLÈVES

09 ASCE

10 FOYER RURAL

10 GOLF VILLARCEAUX

11 LA SOURCE

12 COMITÉ DES FÊTES

12 FC CHAUSSY

12 ATELIERS DU GESTE

13 DOMAINE DE VILLARCEAUX

13 BERGERIE

14 CIVISME

15 INFOS PRATIQUES

16 SPECTACLES PIVO

L'ÉDITO DU MAIRE



Chères calcédoniennes, chers calcédoniens, Je veux tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous avez accordée à la liste "Un nouvel élan pour Chaussy" que j'ai menée lors des élections municipales du 15 mars 2026. Vous pouvez être assuré de notre plein engagement pour faire de Chaussy un village où il fait bon vivre et pour porter vos idées au cours de cette mandature.

Je tiens tout d'abord à remercier mes anciens collègues élus pour leur travail lors des mandats précédents, en particulier Philippe Lemoine mon prédécesseur et Olivier Caurette, ancien premier adjoint. Tous les élus sortants vont enfin pouvoir profiter d'un repos bien mérité !

Votre conseil municipal a renouvelé dix des quinze membres qui le composent. Les élus ont pris leurs fonctions dans les différentes commissions communales, intercommunales et au sein des syndicats auxquels nous adhérons. Le travail a commencé et les sujets de réflexion ne manquent pas.

Les quatre adjoints qui m'entourent ont des missions spécifiques partagées avec le maire, missions que je souhaite vous présenter, puisque vous pouvez les solliciter sur leurs domaines de compétences respectifs :

- **Corinne Michaud** pour l'entretien et l'amélioration des espaces publics, le développement économique (marché, café du village, réhabilitation du café...) ; première adjointe, elle a également la charge de la mairie en mon absence,
- **Dominique Morin** pour la voirie, les travaux et la sécurité des bâtiments, les économies d'énergie, la gestion de l'électricité et la responsabilité de la salle des fêtes,

- **Alexia Lunel** pour l'enfance et la jeunesse (école, périscolaire, cantine...), la culture et le patrimoine,

- **Dominique Malhaire** pour les relations avec les associations, les relations avec les habitants, et la tenue de l'agenda des manifestations.

Notre secrétaire générale de mairie, **Stéphanie Lourtil**, assure avec minutie une gestion des affaires courantes et un suivi rapproché des dossiers avec le maire et les adjoints. Enfin, les conseillers municipaux aident à la réflexion et au montage des dossiers, et participent activement à la vie du village. J'en termine par nos agents municipaux qui sont investis chaque jour dans leur mission de service public.

Nos projets d'investissements communaux sont nombreux et nous devons les prioriser. Il ressort quelques axes forts : création d'un pôle aire de jeux pour les enfants et agrès sportifs pour les plus grands, rénovation énergétique de notre patrimoine, sécurisation incendie et rénovation de voiries. Les grands projets du lotissement de la gendarmerie prévu route de Chérence, la construction d'un local technique communal sur le terrain "Fournier", la réhabilitation d'un café sur la place sont également des projets importants pour la commune, mais doivent être ré-étudiés. (voir article "Enjeux" page 4).

Nos finances communales sont "tendues" et ne dégagent pas suffisamment de marge de manœuvre pour investir comme nous le voudrions. Afin de ne pas alourdir nos dépenses, nous faisons le choix pour cette année de n'avoir qu'un employé municipal pour s'occuper des espaces de la commune en déléguant temporairement, si nécessaire, certaines

tâches à des prestataires extérieurs. Nul doute qu'il va être bien occupé et que nous devons revoir certaines pratiques.

Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir entretenir le trottoir et le caniveau devant chez vous. Si chacun fait un peu de nettoyage régulièrement, nous aurons un village bien plus propre et notre employé municipal pourra gérer efficacement les espaces communs. Je sais que cela demande un effort pour chacun d'entre nous et je vous en remercie par avance.

Enfin, nous souhaitons renforcer nos échanges avec vous et essayerons de répondre à vos nombreuses sollicitations. Nos médias (bulletin municipal, site internet, page Facebook, illiwap, notre nouvelle page instagram) seront actualisés régulièrement. Notre marché s'enrichit d'une buvette mensuelle, point de rencontre sympathique dominical. Laura et le café du village se réinstallent en mai. Les temps forts vont s'enchaîner : brocantes, fête communale et Olympiades, fête de la musique... Autant de moment pour nous rencontrer et nous faire remonter vos remarques et idées.

J'en termine par une invitation qui vous est faite à venir nous rencontrer pour nous exprimer vos besoins et souhaits pour la commune, lors de rencontres avec les élus

- au café du village le mardi 09 juin 2026 à partir de 18h
- au marché mensuel le dimanche 14 juin 2026 à partir de 10h30.

Je vous souhaite un bon printemps et reste à votre disposition.

Bien à vous
Michaël Rollois, maire

SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX

Par Gaëlle des Déserts

Conseils de septembre 2025 à mars 2026.

Taux moyen de participation des élus présents ou représentés : 90%

JEUNESSE

Réorganisation des classes à l'école.

En raison d'importants effectifs en maternelle, la répartition des classes a été réorganisée à la rentrée scolaire 2026 (1 classe de petite et moyenne section, 1 classe de grande section, CP, et CE1 et 1 classe de CE2, CM1 et CM2). Pour accompagner cette réorganisation, et à la demande de la directrice, la mairie a mis en place une heure de plus par jour d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Transport scolaire.

Un aménagement sécurisé est à prévoir à la Comté pour les arrêts du mini-bus de l'école. Pour la Comté, il est proposé de le faire en lien avec les aménagements de réserves incendie également à prévoir.

Des difficultés administratives sont advenues entre la commune et l'agence Imagin'R au sujet des cartes de transports, ce qui a engendré des retards dans la délivrance et le mécontentement des familles concernées. Les bugs ayant été compris (chiffres après la virgule + différence de subvention entre les cartes Optil et Imagin'R), ils seront évités pour la prochaine rentrée scolaire.

CADRE DE VIE

Economies d'énergie.

Le cahier des charges pour lancer un appel d'offre en vue de la réalisation des travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux (école et presbytère) est finalisé. Il faut désormais lancer la recherche de subventions. Plusieurs pistes sont possibles et devront être étudiées.

Eclairage public.

C'est avec fierté que Chaussy a obtenu le label 2** (sur 5) par Villes et Villages Etoilés, qui récompense les communes éteignant l'éclairage de nuit et menant des actions pour la biodiversité nocturne. Elle est la seule commune du Vexin à être labellisée.



Cimetière.

Le règlement du cimetière élaboré par des élus et approuvé en conseil municipal est désormais disponible et affiché au cimetière (sous le porche de l'entrée principale) et sur les panneaux d'affichage place de la mairie.

Travaux forestiers.

Des travaux forestiers sont à prévoir autour de l'ancienne décharge (arbres prêts à tomber sur la clôture) et de la peupleraie près du monument des aviateurs.

Risques.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est à réviser : ce document permet d'organiser la réponse de crise entre la commune et les services de l'Etat face aux différents risques, entre autres les risques naturels (inondations, canicule, grand froid, glissement de terrain, incendies...). Une ou deux citernes incendie (total 120 m2) sont à prévoir à la Comté.

Eau - assainissement.

La gestion en régie de l'assainissement de l'eau demande beaucoup de technicité et de temps pour l'agent communal. Des réflexions sont en cours pour transférer cette gestion de l'eau soit à une entreprise privée (par une délégation de service public) soit à un syndicat d'eau intercommunal (SIARP de Pontoise).

VIE DU VILLAGE

Noël à Chaussy.

Pour embellir le village à l'approche des fêtes de Noël sans grever le budget municipal, des élus municipaux ont proposé de créer des figurines en bois, qui ont été ensuite décorées par les enfants de l'école.

Toujours concernant Noël : le colis des anciens offert par la mairie était composé de produits locaux.

Solidarité Téléthon.

Les animations Octobre Rose puis Téléthon ont rencontré un grand succès : une dizaine d'animations, une très bonne participation à chaque fois, et un total record de 227 € et de 5613 € de dons.

Culture.

Une nouvelle exposition Arterritoires s'est tenue sur la place communale, accompagnée d'un atelier avec les enfants de l'école et d'un vernissage ouvert à tous.



Soirée téléthon 25



Deux spectacles du Pole Itinérant du Val d'Oise, ont été proposés sur la commune. Le spectacle "l'Escale", en février 2026, a été particulièrement riche pour les calcédoniens : une semaine d'interviews locales reconstituées lors d'un spectacle cousu main pour Chaussy.

Monuments commémoratifs.

Une plaque commémorative est en cours de préparation pour le monument des aviateurs, elle sera intégrée au sentier du patrimoine. Une autre plaque est en cours d'écriture pour le monument aux morts de la route de Villers.

DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION

Modification du Plan Local d'Urbanisme.

Après enquête publique (une seule observation recueillie) et avis favorable du commis-

saire enquêteur, le Plan Local d'Urbanisme a été modifié pour permettre au projet Villarceaux de se déployer : réduction de l'espace boisé classé, création de zones et inscription de bâtiments permettant l'accueil d'un hôtel-restaurant.

Nouvelle charte de parc.

Après consultation en bonne et due forme ces derniers mois, le conseil municipal donne un avis favorable au projet de révision de la charte du Parc Naturel Régional du Vexin français et valide ses nouveaux statuts à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE

Indemnité des élus.

Les élections de mars 2026 ont renouvelé une partie du conseil municipal (cf. la présentation par le maire fraîchement élu, Michaël Rollois, page 3). Les indemnités de fonction

des élus principaux ont été fixées au même montant que lors du mandat précédent, à savoir 1622,29€ brut par mois pour le maire et 430,73€ brut pour les adjoints. Ce montant est volontairement inférieur au plafond de l'indemnité brute autorisée.

Agents communaux.

La commune a choisi de participer à la mutuelle et à la prévoyance des agents municipaux à hauteur de 30 € par mois et par agent (20 € pour la complémentaire santé et 10 € pour la complémentaire prévoyance).

COMMUNICATION

Il est proposé que les dates de chasse (ouverture et fermeture) apparaissent dans le tout-en-un. Les comptes-rendus des conseils municipaux seront mis en ligne sur le site internet, après travail sur les documents.

ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

par le Conseil municipal

Votre nouveau conseil municipal s'est mis au travail. Il lui revient aujourd'hui de définir les grandes orientations qui guideront les projets de notre commune pour les années à venir. Ce travail doit s'inscrire dans un contexte contraint, en tenant pleinement compte des réalités budgétaires actuelles.

Entre la baisse continue des dotations de l'État, de la région et du département, et l'augmentation des charges de fonctionnement (travaux, énergie, etc...), notre village connaît aujourd'hui une situation financière difficile et dégage peu de ressources pour investir dans les nouveaux projets. Dans ce contexte, il est indispensable de fixer des priorités claires et, si nécessaire, de réexaminer certains projets antérieurs afin de les adapter aux contraintes actuelles.

Compte tenu de ces contraintes financières, nous ne pourrions probablement plus maintenir le même niveau de moyens humains qu'auparavant, et certaines missions devront être externalisées.

Le renforcement du lien social constitue l'une de nos priorités. La création d'une aire de jeux pour les enfants, l'installation d'équipements sportifs pour les adultes ou encore l'aménagement d'espaces de détente (tables de pique-nique, etc...) y contribueront. Nous souhaitons ainsi favoriser les échanges et améliorer la qualité de vie à Chaussy. Le maintien de notre école et du nombre de classes est également essentiel. Il est directement lié à l'évolution de la population. À ce titre, le projet de lotissement de la gendarmerie devra être réévalué afin de lever les freins rencontrés jusqu'à présent.

La qualité de vie passe aussi par la préservation de notre environnement et de notre patrimoine. Dans les mois et années à venir, nous devons entretenir et, lorsque cela est nécessaire, réhabiliter le patrimoine immobilier communal (presbytère, logements, etc.), notamment pour répondre aux exigences actuelles en matière de location. L'isolation des bâtiments, en particulier de l'école (cantine) et des logements communaux, en est



un exemple concret. Nous ne pouvons pas exclure à ce stade de réfléchir à nous départir de quelques propriétés communales pour dégager des ressources pour d'autres projets.

Nous espérons également faire appel à l'implication de chacun. Le fleurissement, l'entretien des fontaines (...) pourraient peut-être s'appuyer sur des initiatives collectives. De même, chacun peut contribuer, à son échelle, à l'entretien du cadre de vie, par exemple en entretenant le trottoir devant son domicile. D'autres actions - par exemple de nourrissage des oiseaux pendant l'hiver - pourront également préserver la qualité de notre environnement, tout en favorisant la biodiversité qui fait la richesse du Vexin français.

Par ailleurs, le rapprochement avec le Domaine de Villarceaux et la Bergerie constitue un axe structurant pour le développement du village. Le renforcement des liens avec ces sites remarquables, la finalisation des cheminements doux, ainsi qu'une meilleure coordination des événements et de leur promotion, sont autant de pistes que nous souhaitons développer.

Votre conseil municipal souhaite avant tout être à votre écoute. C'est dans cet esprit que nous serons heureux de pouvoir échanger avec vous les :

- mardi 09 juin de 18h à 20h au café du village
- dimanche 14 juin de 10h30 à 12h30 au marché

RÉSULTATS FINANCIERS 2025 DE LA COMMUNE

par Michèle Joveniaux-Nivard

1ère année où le Comptable public et le Maire établissent un Compte Financier Unique

EN EUROS	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT ANTÉRIEUR	RÉSULTAT DE L'ANNÉE	SOLDE
Section de fonctionnement	- 667 757	+ 661 320	+ 484 908	- 6 437	+ 478 471
Section d'investissement	- 54 997	+ 69 056		+ 14 059	+ 14 059 Reste à réaliser - 1 000
Total de l'exercice	- 722 754	+ 1 215 284			+ 491 530

FONCTIONNEMENT

Dépenses :

principalement les salaires du personnel (38 % des dépenses totales), l'entretien et consommations énergie des bâtiments, prestations de service, remboursement d'emprunts (parking près du monument aux morts - dernière échéance en 2032 et achat du terrain dit « Fournier » - dernière échéance en 2042).

Recettes :

principalement les prestations fournies à la population (cantine, garderie, loyers, location de la salle des fêtes), la fiscalité locale (313 000 € identique à 2024 car le taux des taxes foncières a été maintenu), les dotations versées par l'Etat restées stables depuis 2022.

INVESTISSEMENT

Dépenses :

principalement la voirie, achat de matériel, frais d'étude. Elles ont été moindres en 2025.

Recettes d'investissement :

principalement des subventions et dotations.

Le budget prévisionnel 2026 voté début mars :

en raison des élections municipales mi-mars ; ce budget ne présente pas de différences majeures. Les investissements sont très limités.

Des études seront lancées par la nouvelle équipe municipale pour les futurs projets et des subventions seront demandées. Bien que les données chiffrées de fin de gestion 2025 soient positives, une attention particulière sur la situation financière est primordiale pour garantir son équilibre et sa croissance. De nouveaux investissements ne pourront se concrétiser qu'avec clairvoyance et contrôle des dépenses de fonctionnement.

Il a été décidé que le taux des taxes directes restera identique à 2025 soit :

- Taxe foncière sur le bâti : 26 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 42 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou logements vacants : 12 %

Résultats financiers 2025 de l'assainissement

EN EUROS	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT ANTÉRIEUR	RÉSULTAT DE L'ANNÉE	SOLDE
Section d'exploitation	- 58 843	+ 57 729	+ 30 229	- 1 114	+ 29 115
Section d'investissement	- 23 419	+ 33 205	- 7 465	+ 9 786	+ 2 321
Total de l'exercice	- 82 262	+ 113 698			+ 31 436

EXPLOITATION

Dépenses :

principalement de maintenance (20 000 €), produits d'entretien, redevance

Recettes :

essentiellement redevance assainissement (42 000 €)

INVESTISSEMENT

Dépenses : emprunts

Recettes : dotations et écriture d'ordre d'amortissements

Le budget prévisionnel 2026 voté début mars est quasi identique à 2025.

FÊTE DE LA MUSIQUE



La fête de la musique à Chaussy se déroulera le vendredi 19 juin en soirée !

De nombreuses animations musicales sont au programme : Chorale avec **La Calchantonie**, scène ouverte puis musique blues rock avec le groupe **On Air**. Enfin, la soirée se prolongera avec une playlist "dance".

Et, bien sûr, **le Comité des fêtes et le Foyer Rural** vous proposeront à boire et à manger et des artisans viendront vous présenter leurs créations...

En fin de soirée, **retraite aux flambeaux** pour tous !

QUESTIONS DES ÉLÈVES À NOTRE NOUVEAU MAIRE

Dans le cadre d'un travail autour du fonctionnement des instances républicaines, les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont allés interviewer M. le Maire au lendemain des élections municipales. Ils ont été reçus dans la salle du conseil municipal. Ils ont pu chacun poser une question préalablement travaillée en classe.

COMMENT AVEZ-VOUS EU ENVIE D'ÊTRE MAIRE ?

J'ai eu envie d'aider les habitants, j'aime organiser et j'aime rencontrer les gens et mes proches m'ont soutenu.

FAUT-IL FAIRE DES ÉTUDES POUR ÊTRE MAIRE ?

Non, il n'y en a pas besoin.

QU'EST-CE QUE CELA FAIT D'ÊTRE MAIRE ?

Je n'ai pas encore assez de recul pour vous répondre.

C'EST QUOI ÊTRE MAIRE ?

Etre maire c'est une fonction, mon métier c'est vétérinaire. Mais cela me donne des responsabilités : assurer l'accès à l'eau potable, gérer la station d'épuration, organiser le bus scolaire pour les collégiens, veiller au bon fonctionnement de l'école.

EST-CE DUR DE PRENDRE DES DÉCISIONS ?

Je ne prends pas les décisions seul, elles sont prises par le conseil municipal. Les réunions du conseil suivent un ordre du jour donné à l'avance pour permettre aux conseillers de réfléchir au sujet en amont. Les membres votent, et la décision est adoptée à la majorité des voix, c'est le principe démocratique.

QU'ALLEZ-VOUS FAIRE POUR LA COMMUNE ?

La réfection de l'aire de jeu près du stade est un projet majeur qui doit voir le jour d'ici un ou deux ans.

Le deuxième projet est l'isolation des bâtiments municipaux pour améliorer les performances énergétiques.



POUVONS-NOUS FAIRE QUELQUES SUGGESTIONS ?

Oui

POUVONS-NOUS AJOUTER UN NOM À L'ÉCOLE DE CHAUSSY ?

Oui, je vous invite à poser une question for-

melle au prochain conseil municipal. C'est une idée pertinente.

Les élèves étaient ravis de cette rencontre. La maitresse et les élèves ont remercié le maire pour sa disponibilité.

ASCE

Par Magalie Gaudfroy

L'Association sportive et culturelle de l'école de Chaussy (ASCE) continue de mettre de la vie et de la bonne humeur à l'école et au village !

Depuis la rentrée 2025, nos événements ont fait vibrer petits et grands : **la soirée sur le thème de l'Espagne** a mis tout le monde dans l'ambiance festive, **la zumba Téléthon** a fait bouger les participants, et l'assemblée générale a réuni les familles et les enseignantes pour échanger et préparer l'année.

Halloween et le **Téléthon** organisés avec d'autres associations, ont apporté frissons et solidarité, et le **carnaval du 21 mars** a fait sensation !

La chasse aux œufs du 4 avril, organisée en partenariat avec le Foyer rural et le Comité des fêtes, a également rencontré un franc succès, réunissant de nombreuses familles dans une ambiance conviviale et gourmande.

Nous avons également proposé des **ventes de chocolats** Jeff de Bruges à Noël et à Pâques, ouvertes à tous les habitants de Chaussy, qui ont rencontré un beau succès.

Un énorme merci à tous les bénévoles ! Leur énergie et leur temps rendent tout possible.



Le carnaval, en particulier, a demandé beaucoup de préparation. Mais... très belle récompense car quel succès ! Les deux chars étaient splendides : l'un sur le thème "pays du monde", celui de l'école pour l'année, et l'autre sur le thème "cow boy/western". Les enfants et leurs parents ont rivalisé de créativité pour offrir un défilé haut en couleurs qui restera dans les mémoires.

Ces événements prolongent l'élan d'une année 2024-2025 déjà très animée : soirées à thème, ventes solidaires, kermesse... Tout cela a permis de financer sorties scolaires,

activités sportives, matériel pédagogique et projets culturels.

L'année continue avec **la brocante d'avril** très fructueuse et le **spectacle et kermesse de fin d'année à venir le 27 juin**.

Sans oublier les ventes régulières de goûters à la sortie des classes.

Nous espérons vous voir toujours plus nombreux pour partager ensemble ces beaux moments de joie et de convivialité !



LE FOYER RURAL

Par Nathalie Rollois

Comme chaque année, le Foyer Rural a organisé une soirée dansante dans la salle des fêtes, soirée ouverte aux adhérents et non adhérents. Cette année la «**Chaussyfleite**» du samedi 4 avril a rassemblé plus de 90 personnes pour manger et danser sur la musique live du groupe "On air", et une fin de soirée animée par le DJ Martin.

LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS ATTENDUS SONT :

- la journée sportive du dimanche 7 juin avec possibilité pour tous de pratiquer le tennis, le ping-pong, la randonnée et le trail, mais également de découvrir l'activité zumba à 11h à la salle des fêtes (à partir de l'âge de 6 ans et jusqu'à 106 ans). Un barbecue participatif sera idéal pour faire plus ample connaissance et passer un moment convivial.
- le vendredi 19 juin au soir : fête de la musique sur la place du village si la météo est favorable, organisée conjointement avec le Comité des fêtes et la Mairie.

- les samedi 20 et dimanche 21 juin : spectacle de danse des élèves du cours de Céleste et Stéphanie. Deux représentations sont proposées pour permettre à chacun de venir admirer sur la scène de la salle des fêtes les chorégraphies apprises tout au long de l'année par nos élèves.



L'équipe du Foyer Rural reste mobilisée pour organiser et participer à la vie associative du village.

N'hésitez pas à nous solliciter.
foyerruralchaussy@gmail.com



L'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE VILLARCEAUX

Par Jean-François Treil

Depuis sa création, l'Association sportive de Villarceaux joue un rôle essentiel dans la dynamique et le rayonnement du golf. Implantée dans un cadre naturel remarquable, au cœur du Vexin, elle incarne pleinement les valeurs sportives et humaines qui font l'identité du club. Avec plus de 300 membres, le golf de Villarceaux bénéficie d'une communauté engagée et fidèle, que l'Association sportive contribue à structurer et à fédérer au quotidien.

L'Association a pour mission d'organiser, d'animer et de développer la pratique du golf pour tous. Compétitions, rencontres conviviales, accompagnement des joueurs : elle structure la vie sportive tout au long de l'année et permet à chacun de progresser à son rythme, dans un esprit à la fois exigeant et bienveillant.

Cette dynamique s'appuie notamment sur une école de golf active et ouverte, véritable pilier du projet sportif. Elle accueille chaque année de nombreux jeunes, débutants comme confirmés, et leur offre un encadrement de qualité. Au-delà de l'apprentissage technique, l'école transmet des valeurs essentielles : respect, engagement, esprit d'équipe et goût de l'effort.

L'Association sportive s'illustre également à travers la participation de ses équipes aux compétitions régionales et nationales. Ces engagements traduisent l'implication des joueurs et leur volonté de porter haut les couleurs de Villarceaux. Les performances sportives ont été reconnues en 2025 par l'obtention du label Excellence du département du Val d'Oise, distinction qui vient saluer le travail engagé depuis plusieurs années par l'ensemble des



équipes pédagogiques. Mais au-delà de la performance, l'Association sportive est avant tout un lieu de vie et de partage. Elle crée du lien entre les membres, favorise les échanges entre générations et contribue à faire du club un espace convivial et dynamique.

Aujourd'hui, l'Association sportive de Villarceaux poursuit son développement avec une ambition claire : transmettre, accompagner et faire grandir tous les passionnés de golf, dans un cadre exceptionnel et avec un esprit collectif fort.

LA SOURCE GAROUSTE

Villarceaux



PROGRAMMATION LA SOURCE GAROUSTE - VILLARCEAUX 2026

ATELIER « EVEIL À LA SOURCE », PARENTS/PETITE ENFANCE 0-4 ANS

Les matinées 21 et 26 mai, 4, 11, 18 et 25 juin, 2 juillet

Atelier sensoriel « Mon doudou, mes émotions » accompagné par la compagnie Pas d'chichi en partenariat avec le REAPP
De 9h30 à 11h30 / 15 places disponibles / 20€ par famille pour l'ensemble des séances

EXPOSITION DE FIN DE RÉSIDENCE DE L'ARTISTE HUGO BÉHÉRÉGARAY

Accueilli de janvier à juin dans le cadre d'une résidence-mission en partenariat avec la DRAC Île-de-France.

L'exposition, présentera les productions des enfants du 10 au 21 juin

Mercredi 10 juin

A 14h30, inauguration et visite guidée

Samedi 13, dimanche 14, samedi 20 et dimanche 21 juin

Visites guidées de l'exposition en présence de l'artiste de 14h à 18h

PROGRAMME DES SORTIES EN FAMILLE DE L'ÉTÉ

Samedi 13 juin - Soirée au domaine de Villarceaux

16h Concert d'oiseaux, avec l'ensemble Soundinitiative et Grégoire Lorieux 17h Goûter partagé et visite guidée exposition Hugo Béhérégaray 19h Cirque Mizu, avec la Compagnie Furinkai
Gratuit

Judi 16 juillet - Journée à Biotropica et au lac du parc de Léry poses

5€ par personne

Mardi 12 août - Journée mer à Trouville

5€ par personne

PROGRAMMATION DES ATELIERS DES VACANCES D'ÉTÉ

Sur le thème : Qu'est-ce qui nous nourrit ?

Des ateliers d'une semaine accompagnés d'un artiste et d'une médiatrice

Tlj de 10h à 16h / 12 places / Tarifs selon revenus / pique-nique à prévoir

ATELIERS SOURCIERS POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS

Du 6 au 10 juillet

DU GRAIN AU PAIN AVEC STUDIO ENG PIPLARD

Du 20 au 24 juillet

Marionnettes et expression avec l'artiste Virginie Lallement

A TABLE ! AVEC LA PHOTOGRAPHE ELÉNA GROUD ET LE CHEF CUISINIER GABIN

Du 17 au 21 Août

Plâtre, modelage et moulage avec l'artiste Laurence De Leersnyders

ATELIER ADOS SOURCIERS DE 12 ANS À 16 ANS

Du 6 au 10 juillet

Totem, métal et céramique, avec l'artiste Bérénice Blois

ATELIER SOURCIERS EN FAMILLE

Atelier grands-parents et/ou parents et enfants.

De 10h à 12h et de 14h à 16h / 15 places / 2€ à 5€ par personne / pique-nique à prévoir

Du 15 au 17 juillet



PROJET « ENSEMBLE NOUS SOMMES MONET » AVEC TRICOTE UN SOURIRE

25, 26 et/ou 28, 29 août

Plâtre et bas-reliefs avec le sculpteur Pierre Genouvrier

N'hésitez pas à contacter

La Source Garouste-Villarceaux
au Domaine de Villarceaux
accueil.villarceaux@lasourcegarouste.fr
01.34.67.78.83



COMITÉ DES FÊTES

par Laurence Jaquet et son équipe

N'hésitez pas à venir vers les membres du comité des fêtes ou à nous rejoindre sur notre page Facebook, que ce soit pour poser une question, partager une idée, faire une remarque ou tout simplement si vous avez envie de participer à l'aventure. Le comité des fêtes a à cœur de faire vivre notre village et de renforcer les liens entre tous ses habitants, dans un esprit de convivialité et de partage.

Chaque habitant a sa place et peut contribuer à la vie du village. Votre présence et votre soutien sont essentiels ! Tout au long de l'année, notre association se mobilise pour récolter des fonds afin de financer de beaux moments : feu d'artifice, tickets de manège, croissants du Téléthon, spectacle et goûter de Noël pour les enfants, ainsi que de nombreux autres projets qui font vivre et animent notre village.

DE BEAUX MOMENTS PARTAGÉS DANS NOTRE VILLAGE :

Le 7 décembre 2025, la salle des fêtes s'est remplie de rires et d'émerveillement à l'occasion de l'**arbre de Noël**. Près de 100 enfants, accompagnés de leurs parents, ont assisté au spectacle "La Forêt Enchantée" proposé par



la compagnie Pas d'chichi. Un joli moment de magie qui a ravi toute l'assemblée.

Le 6 mars 2026, le loto a réuni de nombreux participants dans une salle comble. Dans une ambiance mêlant suspens et bonne humeur, chacun a pu tenter sa chance et partager un agréable moment, avec de beaux lots à gagner.

Le 4 avril, petits et grands se sont retrouvés pour la **chasse aux œufs** organisée avec l'ASCE et le foyer rural. Un moment très apprécié des enfants, dont la joie a largement contribué à la réussite de cette journée.

Le 19 avril, la brocante a rassemblé un large public autour de ses 140 exposants. Portée par une météo idéale, cette journée a été une véritable réussite. Merci chaleureusement à tous les bénévoles pour leur engagement, ainsi qu'à Aurélien, aux nouveaux conseillers, au maire et aux anciens maires pour leur précieuse aide sur le terrain.

Ces événements reflètent l'esprit de convivialité et de solidarité qui fait la richesse de notre village. Merci à toutes celles et ceux qui y contribuent !

FC CHAUSSY : UN CLUB CONVIVAL À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX TALENTS

Le FC Chaussy est bien plus qu'un simple club de football : c'est avant tout une aventure humaine portée par la passion du sport et la convivialité. Depuis plus de 10 ans, une quinzaine d'adhérents fidèles font vivre l'association avec enthousiasme et esprit d'équipe.

Aujourd'hui, le club compte 15 membres actifs, mais souhaite s'ouvrir à de nouveaux joueurs, débutants comme confirmés, désireux de partager des moments sportifs dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Les entraînements se déroulent chaque **mercredi de 19h à 21h**, offrant un moment idéal pour se retrouver, progresser et se dépenser dans la bonne humeur. Quant aux matchs, ils ont lieu le dimanche matin, permettant de prolonger le plaisir du jeu dans un esprit de compétition amicale.

Rejoindre le FC Chaussy, c'est intégrer un groupe soudé, où le plaisir de jouer prime avant tout. Si vous avez envie de chausser les crampons et de rejoindre une équipe dynamique, n'hésitez pas à venir découvrir le club !

Le FC Chaussy vous attend nombreux pour continuer à faire vivre le football local.

LES ATELIERS DU GESTE EN VEXIN

Ce printemps l'association a animé un atelier de relaxation « Un temps pour soi » et, au domaine de Villarceaux, une sortie découverte des plantes sauvages suivie d'un atelier d'écriture.

Ce fut l'occasion de belles rencontres avec le public venu nombreux. Et chaque mois, en plein air, l'atelier Qi Gong du bâton réunit un public de fidèles et des personnes curieuses de découvrir tout ce qu'on peut faire avec un simple bâton tenu en mains.

Contact : 06 75 81 83 23

Pascale Gorisse



DOMAINE DE VILLARCEAUX

Le domaine régional de Villarceaux a rouvert ses portes le 4 avril et propose, jusqu'au 1^{er} novembre 2026, une saison culturelle riche et accessible à tous.

Au programme : concerts en plein air, spectacles, expositions d'art contemporain, festivals et événements festifs animeront les jardins et les espaces naturels du domaine, dans un dialogue constant entre patrimoine, paysage et création.

Parmi les nouveautés 2026, les « **jardins sonores** » proposeront des concerts et des performances immersives au cœur des jar-

dins les 18 et 26 juillet. Les « **flâneries nocturnes et balades au crépuscule** » offriront une découverte poétique du site les 2 et 16 mai, 13 et 20 juin, 4 et 29 juillet et 1er août. Le public pourra également profiter du potager conservatoire ouvert l'été dernier et à l'espace game historique accessible dès 7 ans.

Plusieurs temps forts rythmeront la saison : **le grand défilé costumé et des reconstitutions historiques** les 6 et 7 juin, **des bals populaires** les 11 juillet et 12 septembre.

Côté musique, de nombreuses dates sont à retenir : **Vincent Peirani** le 16 mai, le festival « **Un temps pour elles** » les 4 et 5 juillet, ou

encore **Emily Loizeau** le 10 octobre.

La biennale du vent se tiendra le 18 octobre, suivie d'**illuminations artistiques** le 31 octobre.

Classé monument historique, le domaine s'étend sur 70 hectares de jardins remarquables et abrite deux châteaux emblématiques. Un cadre exceptionnel à (re)découvrir tout au long de la belle saison, au rythme d'une programmation culturelle et naturelle ouverte à tous.

Découvrir toute la programmation :
www.domaine-villarceaux.fr

LA BERGERIE DE VILLARCEAUX UN TERRITOIRE OUVERT

UN PAYSAGE PARTICULIER PROPICE AUX BALADES ET À LA DÉCOUVERTE

Comme vous pouvez le remarquer, le paysage de la Bergerie dénote dans le territoire. En effet, les parcelles agricoles sont toutes clôturées, elles sont toutes liées à des arbres, soit des lisières de forêts, des haies, des arbres alignés dans les parcelles. De plus, elles ne font pas plus de 10ha. Ce paysage est issu d'une transition réalisée à la fin des années 90. L'objectif porté par la fondation Charles Léopold Mayer, propriétaire depuis près de 50 ans du lieu, était de proposer une agriculture nourricière, respectant les biens communs comme la biodiversité, l'eau...

Depuis près de 30 ans, aucun pesticide ni engrais de synthèse n'a été épandu sur les terres agricoles. Cela évite de nouvelles pollutions de la ressource en eau, et favorise une biodiversité commune foisonnante. Vous pouvez vous promener librement sur les chemins privés de la Bergerie, guidés par notre balade illustrée en observant des insectes, écoutant de nombreux oiseaux...

Plus d'informations :
www.bergerie-villarceaux.org

DES ÉVÈNEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Les acteurs de la Bergerie (associations, coopérative de consommateurs, entreprises agricoles), se sont réunis pour vous proposer des activités en 2026.

Virage vers le futur - film

Samedi 30 mai

20h30 : Venez découvrir un film sur les mobilités en milieu rural, projeté grâce à l'énergie produite par un cycliste.

En partenariat avec l'association ciné-cyclo.

De la source à la terre et vice versa - visites échanges

Samedi 13 juin

12h-14h : pique nique à partir des produits de la Bergerie

14h-15h30 : Eau et agriculture

16h-17h : Phytoépuration

En partenariat avec le PTCE Vexin en liberté.

Nuit des chauves souris - spectacle

Vendredi 11 septembre

20h : Venez découvrir la vie de ces petits êtres énigmatiques, veillée initiatique.

En partenariat avec le PIVO, et le PNR.

Quelles évolutions agricoles et alimentaires souhaitables ? - échanges

Vendredi 16 octobre

20h : Échanges sur l'alimentation dans le Vexin entre chercheurs, professionnels, élus et habitants.

En lien avec le Projet Alimentaire de Territoire.



Venez découvrir notre balade illustrée, composée de 4 stations, répartie sur 2km, pour découvrir les thématiques abordées à la Bergerie tout au long du temps
Départ du parking de la Bergerie.

Un bar éphémère est mis en place à chaque événement

RÈGLES DE BIEN-VIVRE

STATIONNEMENT ET ARRÊT DÉPOSE

Le stationnement dans Chaussy est réglementé. Certaines zones (rue de la Gendarmerie, rue du Val etc.) sont partiellement interdites au stationnement, matérialisées par des bandes jaunes sur le trottoir. Nous vous remercions de respecter ces consignes.

Pour mémoire, le code de la route interdit de stationner sur les trottoirs, même partiellement. Cela entraîne des dangers pour la population et plus particulièrement les enfants de notre commune. Si des comportements dangereux persistent, une verbalisation serait envisagée.

Note aux parents déposant leurs enfants à l'école : Pour la sécurité des enfants, nous rappelons qu'il a été mis en place un chemin piéton sécurisé depuis le parking "Monuments aux morts" jusqu'à l'entrée de l'école. Il est vivement déconseillé de se garer en "mode tétris" autour de la fontaine et de laisser les enfants traverser la D142 devant l'église en courant comme cela a été constaté à de nombreuses reprises...



LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont autorisés :

- De 7h à 20h les jours de semaine ;
- De 8h à 19h le samedi.

CHIENS ERRANTS

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Tout chien errant trouvé sur la voie publique ou dans un espace public sera immédiatement saisi pour être conduit à la fourrière.

Les déchets canins doivent être ramassés par les propriétaires et éliminés (merci de ne pas utiliser les corbeilles de la commune à cet effet).

ÉLAGAGE ET DÉSHERBAGE

Les propriétaires riverains des voies publiques ouvertes à la circulation doivent élaguer les arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuilles forment saillie sur le domaine public afin de :

- permettre le passage des piétons sans gêne ou risque,
- faciliter la bonne cohabitation des branches avec le réseau aérien,
- permettre à l'éclairage public un fonctionnement optimal (éviter les zones d'ombres),
- assurer la bonne visibilité des panneaux routiers, plaques de rues...



Le panneau routier indicateur est ici masqué par la végétation

Cet élagage aura lieu suivant un plan vertical mené par le parement extérieur des clôtures et sur toute hauteur des plantations. À défaut, il pourra y être pourvu d'office par la commune après mise en demeure non suivie d'effet, aux frais des propriétaires ou occupants.



CONTAINERS À DÉCHETS

Les containers doivent être placés la veille du ramassage au soir sur le trottoir et rentrés dans la journée après la collecte. Les poubelles ne peuvent pas demeurer à la vue des riverains en permanence. Si vous êtes dans l'impossibilité matérielle de respecter cette consigne, nous vous remercions de contacter la mairie pour qu'une solution personnalisée soit étudiée.

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Une distraction nous a fait omettre de publier la naissance de **Chloé Le Saux** le 15 mai 2025 ! Nous lui fêtons donc ses un an et félicitons ses heureux parents, **Cécile Deconinck** et **Yanrick Le Saux**.



MARIAGE ET PACS :

le 11 avril 2026 Dominique Morin a célébré le Pacs de **Sandra Le Glatin** et **Félix Meunier** en la mairie de Chaussy. Tous nos vœux de bonheur aux heureux Pacsés !



DISPARITIONS :

Marinette Flanet née Lerogeron, née à Magny le 30/09/1924, décédée à Magny le 12/01/2026, **Joël Duport**, né à Magny le 29/07/1951, décédé le 20/01/2026 à Chaussy. Nos condoléances aux familles.

CHAUSSY EST SUR INSTAGRAM !

Avec l'arrivée du printemps, Chaussy vous propose de suivre son actualité culturelle et événementielle sur Instagram. Actu et Lifestyle du #village et du domaine de #Villorceaux, vous saurez tout sur la commune et ses actions. De belles photos témoins des événements du village et de la vie trépidante de notre commune !

Sur votre application : @chaussy_villorceaux ou flashez ce QRCode.



Le site Internet de la commune vous propose de nombreuses informations (compte rendus des conseils municipaux, contacts, informations jeunesse, bulletin, environnement, santé, transports etc.), des services administratifs en ligne (état civil etc.), une newsletter à laquelle vous pouvez vous inscrire pour recevoir des informations régulières sur l'actualité de notre commune et la présentation des activités de chacune des associations de Chaussy.

Son adresse : chaussy95.com ou flashez ce QRCode.



ACTIVITÉS LOCALES

Assistante maternelle
Nadine Pigéard : 06 19 18 91 29

Coiffure à domicile
Sandrine Siemski : 06 87 93 40 19

Peinture décorative, vitrail
L'Atelier : 06 50 22 64 89

Rénovation Intérieure
(Doublage, placo, enduits, peinture,...)
Matthieu Mazzochi : 07 86 04 36 42
mazzochimathieu1@gmail.com

Electricité, portail, aménagement int. et ext.
M. Le Saux : 06 12 55 05 98
ylesaux95@gmail.com

Bois de chauffage
Guy Centoni : 06 07 88 98 05
Bois sec de deux ans, chêne, fresnes etc.
Livraison gratuite

Éclairage architectural et tertiaire
BEMLIGHT
Eric et Brigitte Morice : 07 71 83 35 96
contact@bemlight.fr
www.bemlight.fr

Produits du terroir
COOP Saveurs du Vexin
Produits biologiques
www.coopsaveursvexin.org

Taxi
GTG Taxi : 06 09 37 36 35

Paysagiste, arboriste grimpeur
SARL Green Attitude
Alexandre Bourlet : 06 59 40 40 69
bourletalexandre@gmail.com

Jardin au féminin
Julia Cousin : 07 66 60 30 53
www.jardin-au-feminin.com

Le Fournil de la Bergerie
EARL du Chemin Neuf
Olivier Ranke : 06 67 89 73 58
boulangerie@bergerie-villorceaux.org

HÉBERGEMENT
Chambre d'hôtes
Au relais de Chaussy : 01 75 81 02 38
aurelaisdechaussy@gmail.com

Le Clos de Chaussy : 06 11 15 60 00
www.leclosdechaussy.fr

Gîtes
Ecocentre de la bergerie : 01 34 67 08 80
www.bergerie-villorceaux.org

Le refuge d'Athéna : 06 51 57 00 53
contact@refuge-athena.fr
www.refuge-athena.fr

À L'ORÉE DE L'AUTOMNE ET DE L'ÉTÉ, LE PIVO NOUS PROPOSE **TROIS SPECTACLES EN PLEIN AIR** POUR UN PUBLIC DE TOUS ÂGES, EN ENTRÉE LIBRE.

MIZU SAMEDI 13 JUIN

Ça veut dire « l'eau », en japonais.

Dans l'écrin de Villarceaux, sur une pièce d'eau du Château du Haut, un personnage de glace entamera sous nos yeux un pas de deux avec la danseuse Satchie Noro, mis en mouvement à distance par une marionnettiste. Une allégorie de la condition humaine où la vie se déploie, s'exprime et s'évanouit, comme l'eau peut devenir solide, puis fondre, et disparaître.

Corps de glace et corps de chair se mêleront dans des jeux d'équilibre, de portés, de contrepoids et d'abandon pour célébrer la beauté de l'existence, et sa fugacité.

Nul besoin d'être philosophe ou esthète pour saisir cet instant éblouissant, et rare. Pour que chacun puisse avoir la chance d'y assister, la mairie de Chaussy mettra en place une navette à partir de 18 heures aux abords de la mairie.

Villarceaux / 40 minutes, samedi 13 juin, à 19:00. Navette gratuite aller et retour Chaussy / Bourg-Villarceaux.



LA SYMPHONIE DES CHAUVES SOURIS VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Elles sont le marqueur d'un environnement sain et propice à une belle part de la vie sauvage, et se suspendent à la tête du classement de notre bestiaire satanique en tant que double maléfique de l'hirondelle. Mais est-ce qu'on leur demande leur avis ? Pour cela, il faudrait déjà réussir à communiquer. Eh bien la compagnie Mycelium, avec force chants, musiques et équipements d'ingénieurs d'ultra-sons, se lance le défi !

Un veillée initiatique bien plus poétique et humoristique que scientifique, vous vous en doutez ! Mais qui nous rapprochera pour un instant de cette espèce à la fois mal aimée et familière.

La Bergerie / 50 minutes, vendredi 11 Septembre, à la tombée de la nuit...

QUE MA JOIE DEMEURE, 1^{ÈRE} PARTIE... DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

En collaboration avec la scène nationale, s'il vous plaît ! le PNR, En-large Your Paris et le Domaine de Villarceaux, un premier RDV avec le roman-poème de Jean Giono qui chante la nature et la terre. Avec la Compagnie « Manger le Soleil »... Préparez votre pique-nique : il clôturera la ballade !

Départ de Villarceaux : prévoir la matinée du dimanche 13 septembre, de 8:30 à 14:00.

2ème partie : 2027



Bulletin Municipal de Chaussy
- mai 2026

Directeur de publication
Michaël Rollois - Maire

Rédacteurs :
Gaëlle des Déserts, Magalie Gaudfroy, Michèle Joveniaux-Nivard, Alexia Lunel, Michaël Rollois, Eric Duval Valachs et les associations de Chaussy.

Première de couverture
Crédit photo :
©Magalie Gaudfroy

Conception et mise en page
contact@alexpichon.fr

Impression
Wauquier
Bonnières-sur-Seine
Tirage : 330 exemplaires